

que les impôts ne fussent pas augmentés, il faut aujourd'hui faire face à cette augmentation de taxes sans que l'on ait aucun des revenus sur lesquels on comptait à cette époque pour faire honneur aux obligations. C'est là une question importante. Si notre population actuelle reste la même; si, au lieu d'augmenter, notre population doit continuer à nous quitter par douzaines et par centaines, le résultat ne peut manquer d'être très sérieux. Advenant une stagnation commerciale comme celle d'il y a quelques années, nous aurions à subir la crise la plus sérieuse dans nos finances.

Le discours du trône renferme une allusion à la bonne récolte du Manitoba, et mon honorable ami d'Haldimand s'est aussi étendu assez longuement sur ce sujet. A vrai dire le Manitoba a été favorisé cette année d'une très abondante récolte. Mais la main de l'homme s'est emparé des dons de Dieu. En quoi la condition des habitants du Manitoba avec leurs magnifiques récoltes est-elle aujourd'hui meilleure qu'elle ne l'était les années précédentes avec le maigre rendement de leurs terres? S'en sont-ils mieux trouvés parce que leur blé est resté autour des stations du chemin de fer du Pacifique canadien, où il a été détruit par les gelées, les pluies ou les animaux errants? Les perniciosus effets du monopole, dont les habitants du Manitoba se plaignent depuis tant d'années, n'ont jamais été aussi apparents que cette année. Dans les premiers temps le peuple souffrait du monopole, par l'augmentation des prix, mais cette année le monopole détruit ce qu'il ne peut prendre. Lors de la discussion sur le contrat du chemin de fer du Pacifique canadien, on sentait que la clause constituant le monopole était perniciose, mais il fut explicitement prescrit que ce monopole serait limité aux territoires, sans pouvoir affecter la province du Manitoba ni la province d'Ontario, qui furent nominativement exceptées.

On avait dit par la bouche du premier ministre que l'on ne pouvait soumettre au monopole le Manitoba, que le pouvoir législatif était souverain dans sa sphère dans chaque province, et ne pouvait être entravé; mais dans la suite, en violation de la promesse faite au pays, on a empiété sur les droits du Manitoba et étendu le monopole à toute la province. Ça n'a pas été seulement une faute, mais un crime, et je dis qu'il est aujourd'hui impossible de condamner la conduite du gouvernement, comme elle mérite de l'être. Si nous voulons savoir jusqu'à quel point le gouvernement est coupable envers le Manitoba, comparons sa politique de chemins de fer dans les autres parties du pays avec ce qu'elle est dans le Manitoba. Nous avons adopté un principe qui consiste à subventionner des chemins de fer. Nous avons subventionné toutes sortes de voies ferrées. Nous avons fait un article de notre programme de l'encouragement à toutes sortes de chemins de fer, depuis les lignes interprovinciales, ou internationales, jusqu'à de petits chemins de trois milles de longueur, et la raison que l'on a donnée pour agir ainsi ça été que ces voies ferrées étaient nécessaires au développement de la colonisation dans le pays. Permettez-moi de citer ici la raison donnée par le ministre des chemins de fer lorsqu'il présenta un des projets de loi avec lesquels nous sommes devenus si familiers. Il a dit en 1886 :

Nous voyons, particulièrement dans la province de Québec, que cette politique était nécessaire pour arrêter l'émigration de nos nationaux aux États-Unis. L'opposition nous a dit dans cette Chambre, que nous devrions faire quelque chose pour retenir ces gens dans le pays, que nous devrions faire plus que construire de grands chemins de fer d'un bout à l'autre du pays.

Il admet donc qu'il faut faire quelque chose pour garder nos nationaux sur notre territoire. Il ajoute :

Il n'est plus le temps où l'on pouvait ouvrir le pays par des chemins à barrière. Ce que les chemins à barrière étaient pour ce pays il y a quarante ans, les chemins de fer le sont aujourd'hui; de sorte qu'il est impossible de retenir nos nationaux dans le pays à moins d'ouvrir ce dernier par chemins de fer afin de leur faciliter les communications entre eux.

Le gouvernement admet ici que les chemins de fer sont nécessaires au développement du pays. Les habitants du

M. LAURIER

Manitoba sont du même avis que l'honorable ministre. Eux aussi ils croient que les chemins de fer sont nécessaires pour développer la colonisation. Mais que fait le gouvernement? Pendant qu'à une extrémité du pays il subventionne des chemins de fer dans l'attente qu'ils favoriseront la colonisation, il déjoue tous les efforts des habitants du Manitoba pour construire des voies ferrées dans ce but. Il ne manque pas d'exemples dans l'histoire où un gouvernement tyrannique a arraché au peuple ce qu'il avait gagné par son travail, mais il était réservé au gouvernement du Canada de faire tout en son pouvoir pour paralyser le courage et le travail des habitants d'une province. C'est là, à mon avis, un des plus déplorable exemples de mauvaise administration dont on ait jamais été témoin dans aucun pays. Lorsque nous en sommes rendus au point que les cliques et les coteries peuvent opprimer les populations au nom de la loi, que les monopoles sont protégés par l'ingérence directe du gouvernement usant et abusant du pouvoir constitutionnel qui lui est donné, que des individus s'enrichissent aux dépens du public, que l'impôt a été illégitimement élevé, et que les revenus sur lesquels nous comptions pour faire honneur à nos obligations ont été dissipés, que notre pays ne peut retenir sa population, je dis qu'il est temps pour les honorables députés de la droite de cesser leurs vantardises, et pour le peuple d'ouvrir les yeux et de dire qu'il faut un changement à la politique suivie depuis dix ans.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui. J'ai dit qu'un changement est devenu absolument nécessaire pour le bien-être de ce pays; je n'irai pas plus loin pour le moment. Je vais adopter la coutume presque invariablement suivie dans ces dernières années, en ne présentant pas d'amendement à l'adresse, et attendre une autre occasion pour proposer ce que nous, députés de la gauche, croyons nécessaire dans la condition actuelle du pays.

Sir JOHN A. MACDONALD: Comme l'honorable député a annoncé qu'il ne présenterait pas d'amendement, je le féliciterai de suivre, en agissant ainsi, une coutume qui me paraît très louable, et nous n'aurons pas besoin de retenir longtemps la Chambre pour répondre à ses remarques. Je le félicite de l'attitude qu'il a prise et des talents qu'il a déployés dans son discours, lequel, instructif comme il l'a été dans certaines parties, montre qu'il va remplir dignement cette position; et j'espère et crois qu'il régnera entre lui et le chef actuel du parti ministériel, relativement aux affaires du pays, des rapports du genre de ceux qui existent ordinairement en Angleterre et qui ont généralement régné en Canada.

Tout en félicitant sincèrement l'honorable député de sa nomination à la charge qu'il occupe actuellement, je puis convenir avec lui qu'il est regrettable, pour plusieurs raisons, que l'absence de M. Blake—nous pouvons le nommer en son absence—ait été la cause de l'élevation de l'honorable député à sa présente position. M. Blake est un homme distingué, un homme qui ferait honneur à n'importe quel pays, par ses talents, son éloquence et son dévouement aux affaires publiques. Nous n'avons pas eu la bonne fortune de partager les mêmes opinions politiques depuis son entrée au parlement, mais j'ai toujours été disposé à reconnaître ses grands talents et le zèle avec lequel il s'est occupé des affaires publiques.

Je fais aussi plus que partager le regret exprimé par l'honorable député et mes honorables amis de la droite au sujet du départ prochain du représentant actuel de la souveraine dans ce pays. Il a gagné le cœur du peuple canadien et a agi en gouverneur respectueux des principes constitutionnels; il s'est vivement intéressé au développement du pays, sous tous ses aspects matériels et en encourageant les arts et l'industrie, mais plus particulièrement la littérature et tout ce qui tend à élever une nation plus que le seul progrès matériel. Ayant été son conseiller durant tout le